

→ J. VRA Avignon

K
FERZ
KKK
FERZ
KK#
RFFUGTA
TGA NMR 005
ROUTINE

U 0 0 0 8 6

PP RFFUGTA
DE RFFAX H0018 0091510
ZNR UUUUU
P 091510Z JAN 81
FM DIRCENGEND
TO CNESBTR
P 091400Z JAN 81
FM CIGEND
TO RFFAX/INSPEGEND
RFFAX/DIRCENGEND
RFFFW/COMGEND
RFFHX/LEGEND
RFFLUWX/GROUPGEND
RFFHD/PLACE
ZWL/PARQUET
ZWL/SOUS PREFET
BT
NON PROTEGE
NMR 49/2
TXT

9 JAN 81 16 53

B Draguignan 37 08 00 7 6

GERAN

8-1-81
17h00

OBJ/ ATERRISSAGE O V N I -
REF/ C M NMR 32.600 MA/GEND.T. DU 2/8/1968 -
PRIMO/ LE 8/1/81 17H00! ROUTE
PROPRIETE DE M. N RI (TEMOIN DE L ATERRISSAGE) -
SECUNDO/ TEMOIN DISTANT DE 50 METRES ENVIRON
TERTIO/ TEMOIN A APERCU L OBJET VERTICALE DE SON JARDIN (ATTENTION
ATTIREE PAR UN LEGER SIFFLEMENT) - OBJET A CONTINUE A DESCENDRE

PAGE 2 RFFHDX H0004 NON PROTEGE
JUSQU A 1 METRE DU SOL ENVIRON - LORSQUE LE TEMOIN S EST APPROCHE
OBJET A REDECOLLE A LA VERTICALE ASSEZ RAPIDEMENT (AUCUNE POUSSIERE
SOULEVEE) JUSQU A UNE HAUTEUR DE 25 METRES ENVIRON X DIRECTION
PRISE PAR LA SUITE : VERS L EST -
QUARTO/ DUREE TOTALE DE L OBSERVATION : 1HMINUTE ENVIRON -
QUINTO/ ASPECT : HFORME OVOIDE - DIAMETRE : 3 M ENVIRON - COULEUR
GRIS MAT - DEPOURVU DE HUBLOT ET D ANTENNE - AUCUN EFFET RESSENTI
PAR LE TEMOIN - AUCUNE OBSERVATION D ETRES A BORD
OU A PROXIMITE
SEXTO/ TRACES : RELEVEES PAR B T DRAGUIGNAN AVISEE LE 9/1/81 :
DEUX ARX DE CERCLES RESSEMBLANT A DES TRACES DE RIPAGE DE
PNEUMATIQUES LONGUEUR : 80 CM - LARGEUR : 10 CM -
BT
H0004

COMMUNIQUE

PROCES-VERBAL

N° 28 / 1981

de

RENNES

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

MAJORE RESERVEE DE DESTINATION

Observation d'un Objet Volant Non Identifié.

NOUS SOUSSEignes, N, C, S, et N, S, H.D.L. Chefs de la brigade de

DATE: LE 2.01.1981 A 11 HEURE(S) 20, nous sommes avisé téléphoniquement par madame

demourant au quartier de V. (), des faits suivants : Son voisin monsieur N, R, a observé dans l'après midi du 8 Janvier 1981, un objet volant non indentifié (O.V.N.I.) qui se serait posé sur son terrain. Cet engin aurait laissé des traces sur le sol.

Nous nous rendonsimmédiatement sur place, après avoir rendu compte des faits à notre commandant de compagnie.

- STAT DES LIEUX et CONSTATATIONS -

La propriété de monsieur N, R, est située au quartier de, commune de (). Elle est à une trentaine de mètres au nord de la D à 2 kilomètres à l'

Le terrain est à flanc de colline et les différentes parcelles sont à des niveaux différents. Un chemin de terre prenant naissance sur la D, dessert l'habitation de monsieur N. La propriété de monsieur N est bâti au milieu de pins dont certains atteignent une dizaine de mètres de hauteur. Derrière la maison se trouve une parcelle de terrain parfaitement plate d'une longueur de 31 mètres sur une largeur de 11 mètres. Sur toute la largeur 3 mètres sont en terre battue et 8 mètres recouverts d'herbe écrasées.

Sur la partie terre battue d'une largeur de 3 mètres nous constatons la présence de deux cercles concentriques; l'un de 2,20 m de diamètre, l'autre de 2,40 m de diamètre. Ces deux cercles laissent apparaître une couronne de 0,10 m d'épaisseur. Sur cette couronne, sont nettement visibles deux parties diamétralement opposées d'une longueur de 0,50 m environ. Ces deux parties présentent des stries noires semblables à des traces de ripage. Quelques traces herbeuses situées sur ces parties présentent une couleur plus sombre

- MESURES PRISES -

Nous avons effectué un prélèvement de terre à l'endroit précis des traces

DESTINATAIRES

(voir B.C.)

DATE DE CLOTURE

LE 4 Février 1981

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDEANT D'UNITÉ

SIGNATURES ET CACHETS

relevées sur le terrain. Ces échantillons de terre et d'herbe ont été adressés pour analyse au centre national d'études spaciales à

- ENQUETE -

Nous avons entendu le seul témoin visuel des faits monsieur N R. Le témoin se trouvait dans son jardin, vers 17 heures lorsqu'il a vu se poser sur son champ un engin en forme de soucoupe volante. Cet engin s'est posé sans bruit, puis est reparti presque aussitôt. Monsieur N, en a fait part à son épouse, qui l'a elle même répété à sa voisine madame M. Cette dernière étant venue sur place et ayant constaté les traces laissées sur le sol, a décidé le témoin de prévenir la gendarmerie. - - - - - (Pièce n° 2). - - - - -

A proximité des lieux, il n'existe aucune ligne à haute ou basse tension électrique, ni voie ferrée, ni clôture électrique. Nous n'avons observé aucune réaction anormale de la boussole, près des lieux. Nous avons fait appel à la société D'Etudes des phénomènes Spaciaux à, qui n'est pas intervenus.

Le gendarme G, de la brigade de recherches a été chargé des prises d vues photographiques. (Voir planche photographique clichés n° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 et 7).

Un message a été adressé à la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire par la Compagnie.

Un croquis des traces relevées, a été effectué à l'échelle 1/10° par le M.D.L. Chef N

J'habite à [] à l'adresse actuelle depuis bientôt
quatorze ans. J'habite seul avec mon épouse qui est femme de ménage
le salaire de sécurité sociale de []

Depuis le mois de Novembre 1979, je ne travaille plus. J'étais em-
ployé à la [] le [] à [] La société a fermé
ses portes et j'ai été licencié. Je touche une pension d'invalidité, ce
en 1973 j'ai été victime d'un malaise cardiaque.

Le 8 Janvier 1981 comme pratiquement tous les jours j'étais en
train de bricoler. Je me trouvais derrière la maison qui est construit
sur une rastaqua. J'étais en train de construire un abri on sicut
pour y placer une pompe à eau. Derrière ma maison sur le même niveau
se trouve une bande de terrain plat. On accède à ce terrain par un che-
min qui passe au bas de la maison. Il était environ 17 heures. Le temps
commençait à rafraichir. Mon attention a été attirée par un léger bruit
une sorte de petit sifflement. Je me suis tourné j'ai vu en l'air un
engin qui se trouvait à la hauteur d'un gros pin en bordure du terrain.
Cet engin qui ne tournait pas descendait vers le sol. Je n'entendais
qu'un léger sifflement. Je ne voyais pas de flammes, ni au dessous, ni
autour de cet engin. Pendant que cet engin continuait à descendre, je
m'en suis approché en me dirigeant vers le petit cabanon construit en
dur au dessus de ma maison. Lorsque je me suis placé contre le mur du
cabanon, je voyais très bien par dessus le toit. En effet ce cabanon
est construit également sur une rastaqua. Je me trouvais sur la rasta-
qua supérieure à environ 1 m 20 du toit. De là j'ai bien vu l'engin
passer sur le sol. Aussitôt il s'est soulevé toujours en émettant un sif-
flement léger. Arrivé au dessus des arbres il est parti d'une rapide-
ment en direction de la forêt de [] c'est à dire en
direction []

Lorsque cet engin s'est soulevé j'ai vu au dessous quatre ouvertures
par lesquelles ne s'échappait ni flamme ni fumée. L'engin a soulevé un
peu de poussière lorsque il a quitté le sol. Je me trouvais à ce moment
là à une trentaine de mètres du lieu d'atterrissage? Je me suis en-
suite approché de l'endroit et j'ai remarqué un cercle d'environ deux mètres

de diamètre. A certains endroits sur la courbe du cercle existent
des traces de râteau.

Lorsque mon épouse est rentrée le soir je lui ai raconté ce qu'
j'avais vu. Mon épouse a cru que je plaisantais. Ce matin en plein
jour, je lui ai montré la trace du cercle. Mon épouse a téléphoné
à notre voisin, monsieur H []. Ce dernier est venu avec son épou-
se. Je leur ai également montré la trace. Ils nous ont alors con-
seillé de prévenir la gendarmerie.

4.1. L'engin avait la forme de deux ailettes renversées, l'une
contre l'autre. Il devait mesurer environ un mètre cinquante de
hauteur. Il avait la couleur du plomb. Cet engin avait une nervure
tout autour de sa circonférence. Sous l'atterrissage, j'ai vu au sol
où il se soulevait, deux genres de pièces rondes, qui pouvaient
être des réacteurs ou des pieds. Il y avait aussi deux autres cer-
cles qui ressemblaient à des trapèzes. Les deux réacteurs, ou pieds
dépassaient légèrement sur vingt centimètres en dessous du corps
de l'atterrissage.

Je n'ai ressenti aucun trouble de la vue ou de l'ouïe.

1

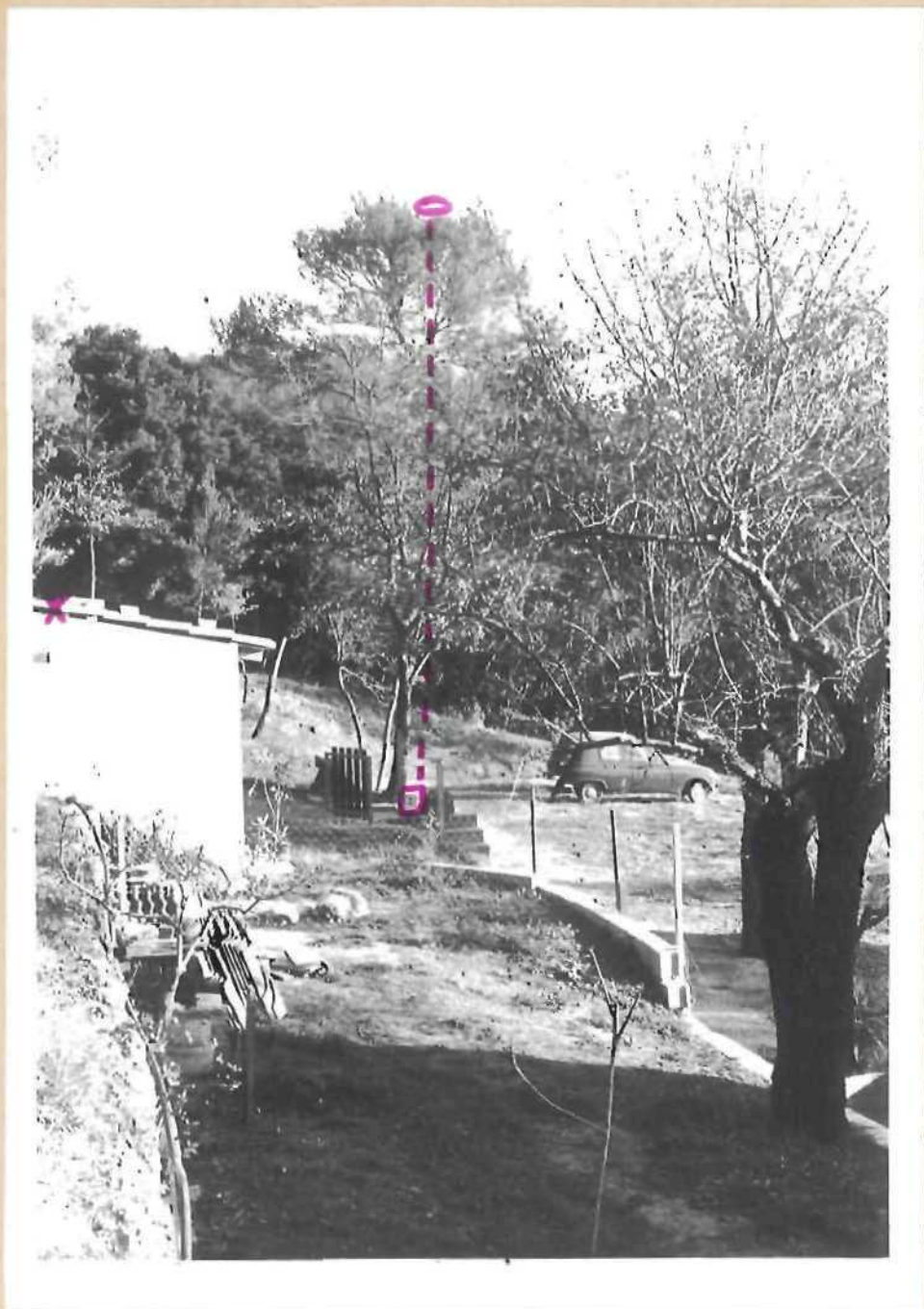


CLICHE N° 1

vue prise depuis l'entrée du chemin.

PANNEAU N° 1 : Lieu d'atterrissage de
l'O.V.N.I.

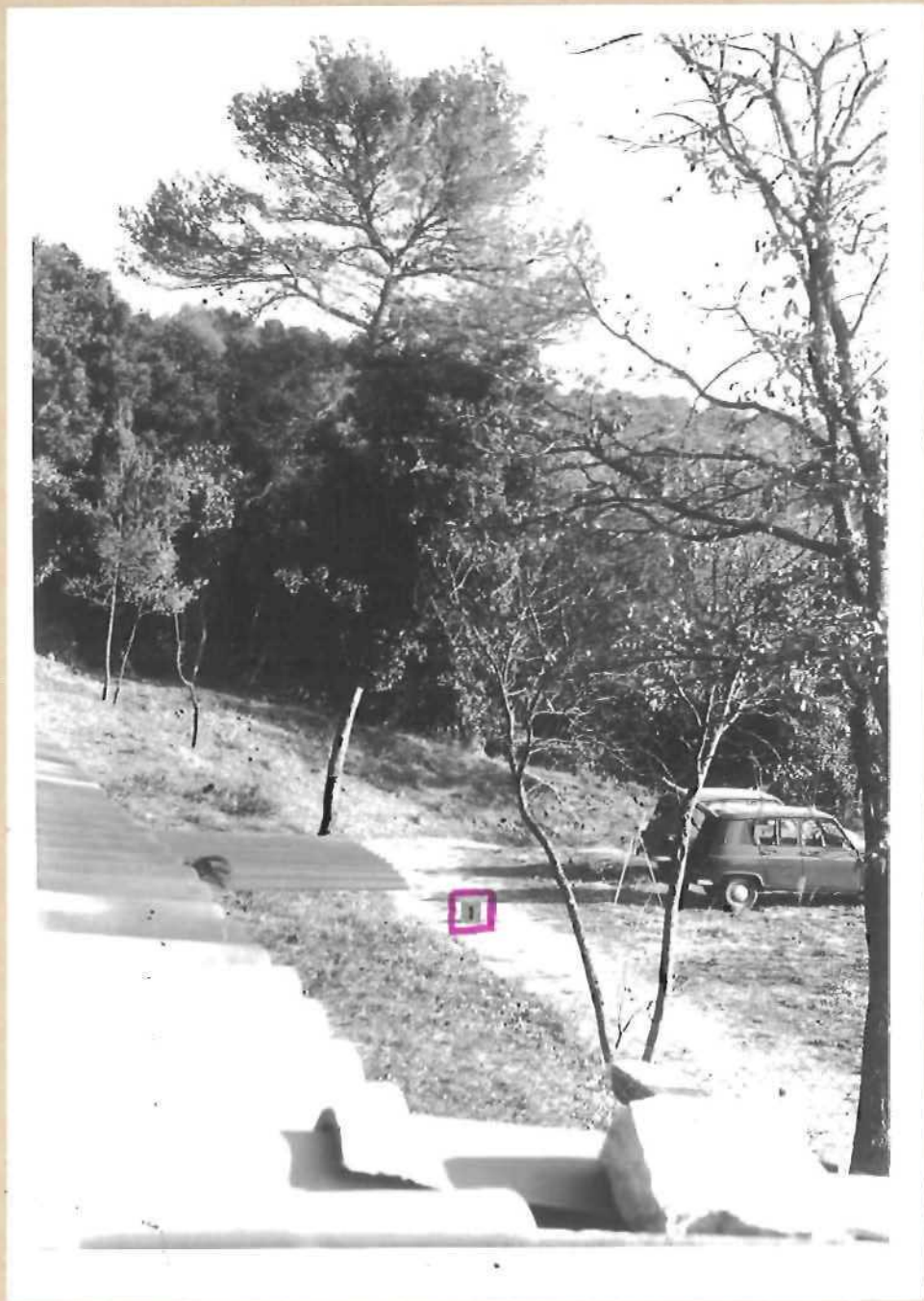
- O - Première observation du témoin qui aperçoit l'objet à environ 20 m du sol, et qui descend.
- X - Deuxième observation du témoin qui voit, posé au sol, l'objet avant que ce dernier reparte.



CLICHE N° 2

Vue prise depuis le premier point d'observation, (voir cliché 1 cercle rouge).

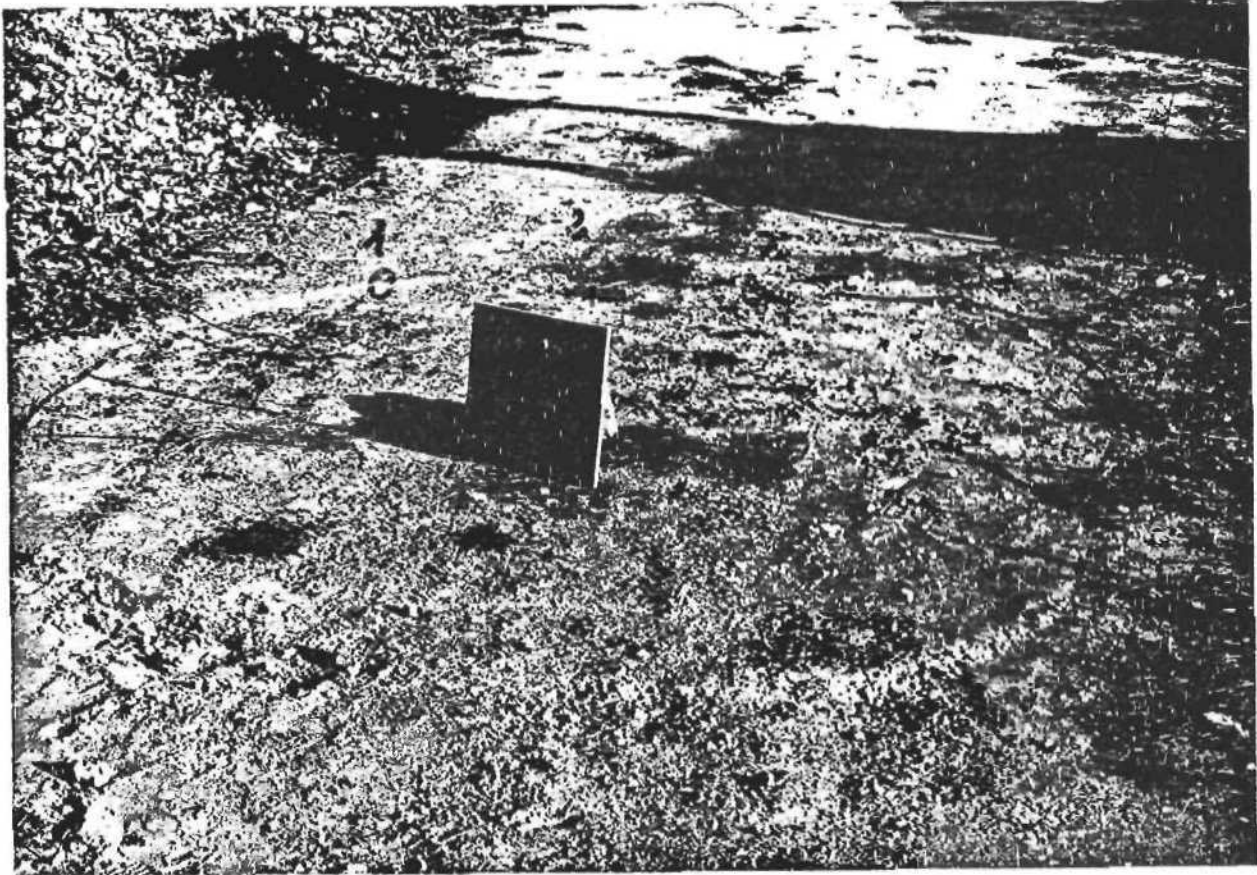
- - position de l'O.V.N.I. au moment de l'observation.
- - Lieu d'atterrissage de l'O.V.N.I.
- X - Deuxième point d'observation.



CLICHE N° 3

Vue prise depuis le deuxième point d'observation. (voir cliché 1 : croix rouge).

④ - position de l'objet à terre.

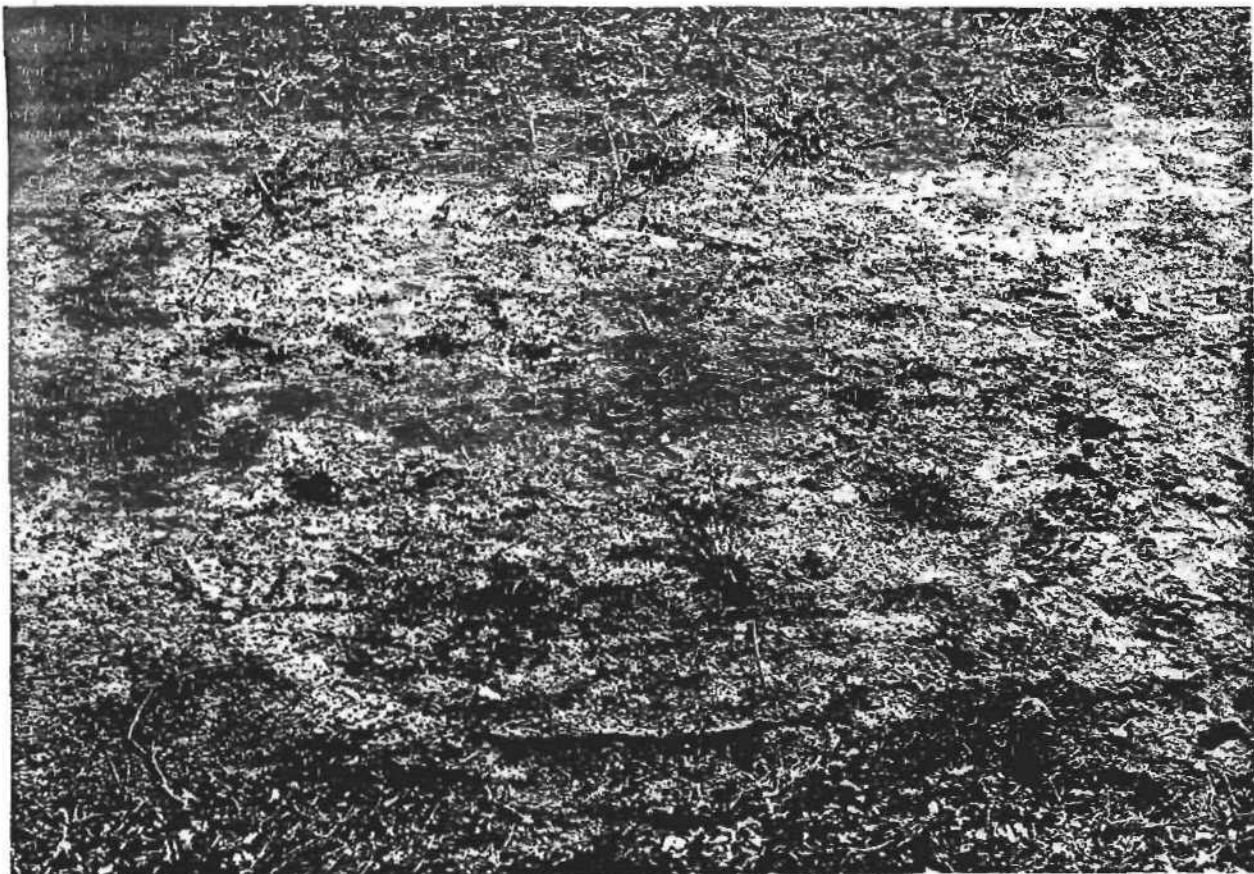


4

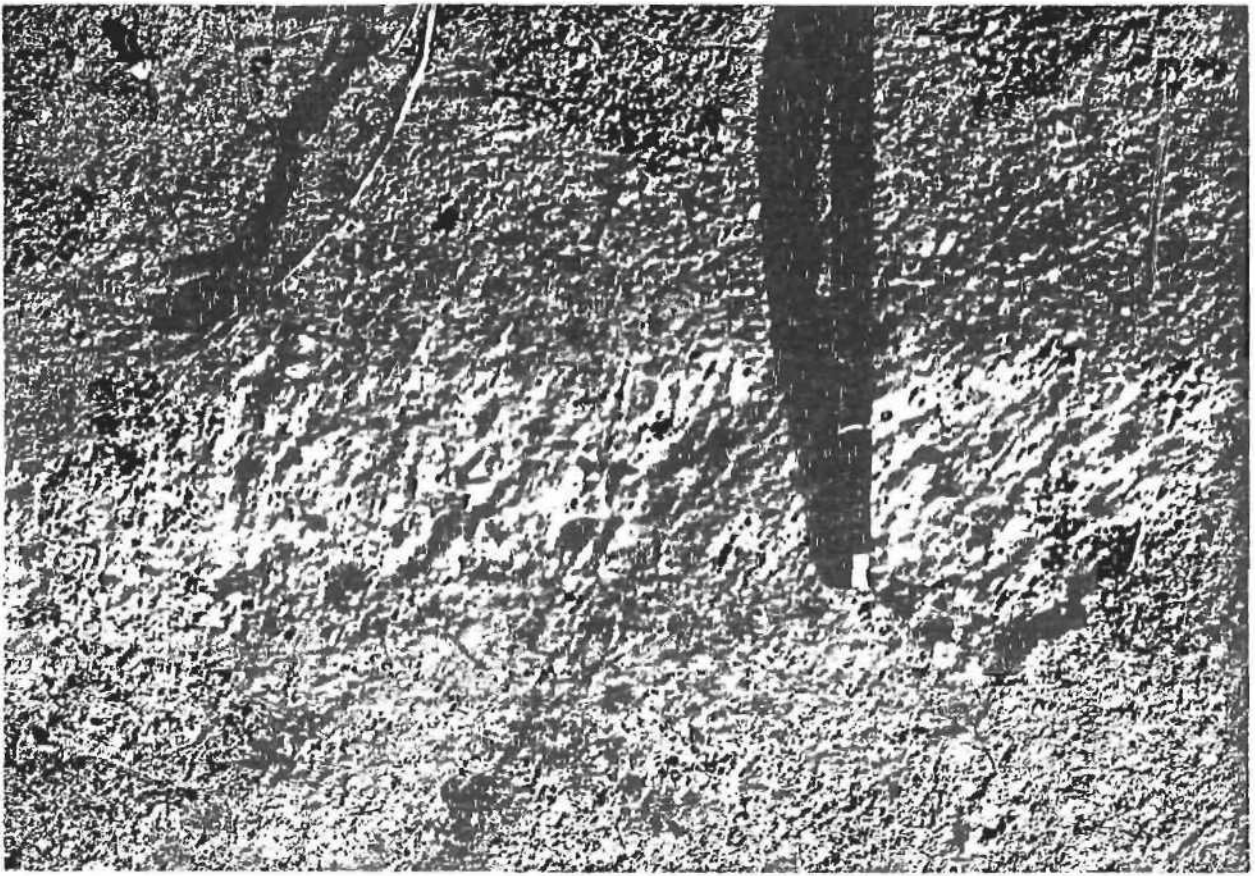
CLICHE NO 4 et 5

Voir des traces laissées par l'O.V.M.I. sur la terre et l'herbe.

- lieu de prélèvement de la terre.
- lieu de prélèvement de l'herbe.



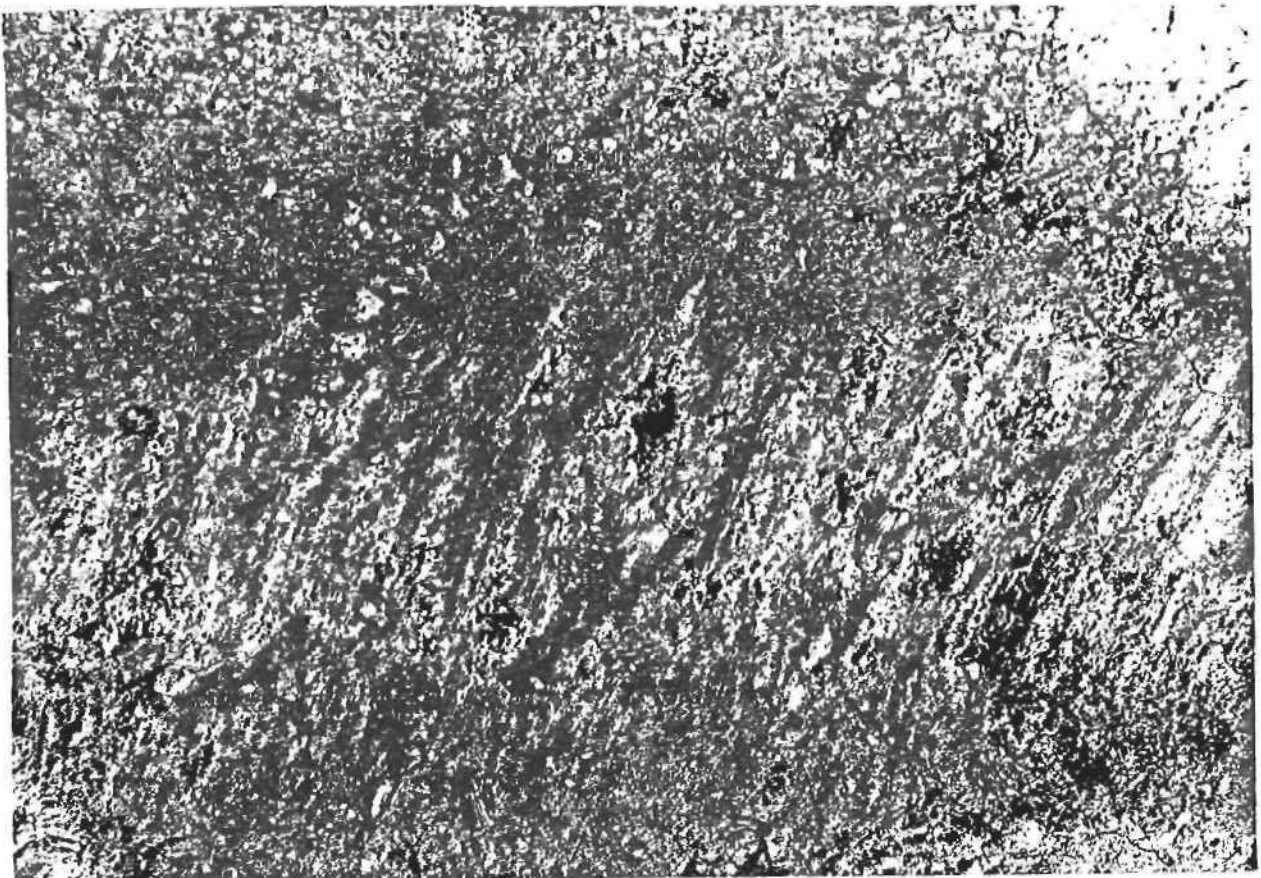
5



6

CLICHE N° 6 et 7

Vues rapprochées des traces laissées sur la terre.



7